

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

CONDITIONS GENERALES APPLICATIONS AUX OPERATIONS DE TRANSACTION SUR IMMEUBLES D'HABITATION,
PROFESSIONNEL ET TERRAINS A BATIR

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Prix de vente	Habitation / Professionnel / Terrain / Commercial
Inférieur à 50.000 €	3500 Euros TTC
De 50 001 à 100.000 €	9% TTC
De 100.001 à 150.000 €	7 % TTC
De 150.001 à 170.000 €	7% TTC
De 170.001 à 200.000 €	6.50 % TTC
De 200.001 à 220.000 €	6.30 % TTC
De 220.001 à 250.000 €	6.00 % TTC
De 250.001 à 280.000 €	6.00 % TTC
De 280.001 à 300.000 €	5.90 % TTC
De 300.001 à 350.000 €	5.80 % TTC
De 350.001 à 400.000 €	5.80 % TTC
De 400 001 à 450.000 €	5.70 % TTC
De 450.001 à 500.000 €	5.70 % TTC
De 500.001 à 550.000 €	5.60 % TTC
De 550.001 à 600.000 €	5.50 % TTC
Supérieur à 600.001 €	5.20 % TTC
Box	2500 Euros TTC
Parking	1500 Euros TTC
Avis de valeur écrit et officiel	100 Euros TTC

AVIS DE VALEUR : sur rendez-vous

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Vernier Immobilier — 99 Rue Paris – 77200 TORCY

Honoraires au (01/09/2024)

SAS Vernier Transaction / Capital social 40.000 € / RCS (Melun+528773674) Carte professionnelle T/G CPI 7701 2018 000 023 997
délivrée par CCI : Seine et Marne.

Garantie : GALIAN 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS n°43196 C – 120.000 euros

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1986	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable (<i>en fonction des zones</i>)	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable (<i>en fonction des zones</i>)
Etat des lieux	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable
Frais d'entremise et de négociation	Forfait 150 €	A la charge du bailleur
Locaux de droit commun / commerciaux/ industriels/ professionnels	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Sur le loyer annuel	9 %	9 %

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires Bailleur
Gestion immobilière	7.20 % TTC sur le montant des encaissements 6,50 % TTC à partir de 2 lots
Assurance GLI	2.80 % TTC
Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers	70 € TTC par lot principal
Représentation du mandant aux assemblées générales de copropriété	250 € TTC
Clôture dossier	120 TTC
Avenant (Locataire)	60 TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Vernier Immobilier – Siège Social – 99 Rue de Paris 77200 TORCY

SAS Vernier Transaction au capital de 40 000 € - RCS MELUN 528 773 674 - Cartes Professionnelles T/G CPI 77012018023997 délivrées par la CCI de Seine et Marne.
Caisse de garantie GALLIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS - N° 43196C – 120.000€ - Honoraires au 02/01/2023. **LA DELIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE.**